

Mes chers collègues

Comme vous le savez, la **Commission Médicale d'Établissement (CME)** va être renouvelée avec le premier tour qui aura lieu le 19 novembre le prochain. Je représente ma candidature au sein du **Collège 4, représentants des praticiens hospitaliers permanents**.

Pédiatre Réanimateur, infectiologue (surtout vaccinologue) présent sur l'établissement depuis maintenant plus de 30 ans, je sollicite un nouveau mandat et je vous invite à une forte mobilisation pour faire entendre notre voix. Votre vote désignera la meilleure représentation possible de notre collège, médecins PH, acteurs de terrain pour participer aux discussions institutionnelles. La participation active des praticiens aux différentes commissions de l'établissement reste essentielle.

Depuis mon arrivée à Rouen en 1988, j'ai pu observer l'évolution de ce grand paquebot que représentent les hôpitaux de Rouen avec une participation à différentes commissions et groupes de travail de l'établissement: Commission de l'Organisation et de la permanence des soins (COPS), Commission des emplois médicaux, Comité de lutte contre les infections nosocomiales, Commission du matériel, Commission de la Recherche (Appel d'offre Jeune chercheur, CERNI puis CERDE pour la recherche non interventionnelle sur données existantes, recherche rétrospective et/ou hors loi Jardé), Commissions de vigilances et sécurité des soins et de bonnes pratiques cliniques, comité stratégique du système d'information par exemple.

Au cours de ce dernier mandat, j'ai participé au réunion du bureau de la CME, source de nombreuses discussions interactives avec les différentes directions de l'hôpital avec des échanges parfois consultatifs mais également un lieu force de proposition, de réflexion et de planification des grandes lignes directrices de l'établissement de ces prochaines années et notamment les orientations stratégiques du système d'information et du nouveau DPI.

Parmi mes missions d'intérêt général, je participe également depuis 2009 au sein de l'agence de Biomédecine au soutien de l'activité de greffe avec l'audition des candidats aux prélèvements d'organes et de cellules hématopoïétiques sur personnes vivantes pour le Comité d'Experts Donneur Vivant du territoire Nord-Ouest.

Pourquoi un nouveau mandat : pour poursuivre mon engagement collectif dans la vie hospitalière, soutenir l'ensemble des activités, le déploiement des outils informatiques métiers, promouvoir l'attractivité de nos services (permanence des soins, temps continu), améliorer la qualité de vie et la santé au travail en poursuivant l'activité de conciliation au sein de la Cellule de Veille Alerte des risques psycho-sociaux liés aux conditions de travail. Je souhaite poursuivre mes activités transversales au sein de la commission des emplois médicaux.

Pourquoi un pédiatre : l'hôpital se doit de garder une vision humaine de l'accompagnement de l'ensemble de la famille sans en oublier la qualité des soins apportés aux patients eux-mêmes. Chacun doit y être reconnu. Les médecins qui exercent au CHU sont pluriels par leur métier, statut et motivations. Il est essentiel que la pédiatrie soit représentée à la CME, afin de respecter un certain équilibre dans la représentation des activités du CHU, et apporter un œil métier à l'organisation des soins qui touche l'enfant avec cette relation tripartite si particulière: médecin-enfant-parents.

Il n'en demeure pas moins que pour nombre d'activités dans l'organisation, la vie à l'hôpital, la permanence des soins, les activités non programmées, les irritants du quotidien, de grandes similitudes existent avec les autres spécialités qui nous rapprochent pour des objectifs communs : la qualité de vie au travail.

La CME reste une instance où les médecins PH, acteurs de terrain, par leurs représentants élus peuvent faire porter leur voix, relayer vos attentes et s'exprimer. Il est important que la pédiatrie reste représentée le plus possible et à cet égard, je sollicite à nouveau votre confiance et soutien.

Amicalement

Didier Pinquier

Pédiatrie Néonatale et Réanimation

Pole Femme Mère-Enfant

1er tour Mardi 19 novembre

2ème tour Mardi 26 novembre

[Les élections de la CME \(chu-rouen.fr\)](http://chu-rouen.fr)

Mardi 19 novembre 2024,

de 8h à 17h,

A la mezzanine de l'anneau central